

**OFFRE DE FORMATION
2° SEMESTRE 2020**

ALPES SUD FORMATION

Qualiopi
processus certifié



**LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
DANS LES ALPES DU SUD**



Aide et soin
à domicile



ALPES SUD FORMATION

ALPES SUD FORMATION est une association loi 1901, créée en 2019 par les réseaux ADMR des Alpes de Haute-Provence et ADMR des Hautes-Alpes.

Son objectif est de permettre aux structures et aux particuliers des Alpes du Sud, de bénéficier d'une offre de formation qui s'adapte aux exigences réglementaires ainsi qu'à leurs besoins et contraintes.

ALPES SUD FORMATION propose :

- des formations en présentiel en Intra et en Inter ;
- des accompagnements pour former vos référents AFEST ;
- des formations à la carte, construites avec vous, pour répondre aux besoins spécifiques de votre structure.

Publics concernés :

- Salariés et dirigeants du secteur privé
- Bénévoles associatifs
- Les aidants non-professionnels
- Les particuliers

ALPES SUD FORMATION propose également :

Un accompagnement des Organismes Prestataires d'Actions Concourant au Développement des Compétences dans l'élaboration, la construction, la diffusion et l'animation de leurs actions de formation, tout en respectant les exigences liées à la formation professionnelle continue.

Exemple de publics concernés :

- Les formateurs indépendants,
- Les services "formation interne" des entreprises (notamment pour la mise en place de l'AFEST ou la construction de contenus),
- Les coachs
- ...

Pour information : tous les prix indiqués dans ce catalogue sont nets, pas de TVA applicable (sous condition de l'application des dispositions légales).

Siège social
4, avenue Demontzey
04000 DIGNE-LES-BAINS

Téléphone :
07-85-03-87-23

SIRET : 850 353 798 00018

Établissement secondaire
5/7, impasse de Bonne
05000 GAP

Email :
contact@alpes-sud-formation.fr

www.alpes-sud-formation.fr

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93040091804 du
préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État*



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020
SIRET 850.353.798.00018
www.alpes-sud-formations.fr

TABLE DES MATIERES

3 - ÉDITORIAL

4 - L'ÉQUIPE

5 - FORMATIONS SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

- Les bases du métier d'aide à domicile
- L'entretien du cadre de vie
- L'ergonomie dans le métier d'aide à domicile
- L'aide à la toilette
- Vie affective et sexualité de la personne âgée à domicile
- Les pathologies neurodégénératives
- Connaissance des publics
- Alimentation et préparation des repas

14 - FORMATIONS PRÉVENTION

- Prévention et Secours Civiques - Niveau 1 (PSC1)
- Acteur PRAP 2S : Prévention des risques liés aux activités physiques
- Acteur Prévention Secours - Aide et Soins à Domicile (APS-ASD)

18 - FORMATIONS "COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES"

- Les clefs de la confiance en soi
- Gestion du stress et intelligence émotionnelle
- Devenir un orateur convaincant
- La présence
- La résolution de tensions
- Gestion du temps et des plannings
- L'esprit d'entreprendre
- Cinq réflexes pour "lâcher prise"

27 - FORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Améliorer l'accueil téléphonique et physique des usagers
- Management de proximité : équipes pilotées, autonomes et libérées
- Les clefs d'une animation de réunion dynamique et participative
- Respect du RGPD - Formation
- Respect du RGPD - Atelier Référent Opérationnel
- Respect du RGPD - Responsable de Traitement

34 - FORMATIONS AUX BÉNÉVOLES ET AUX AIDANTS NON PROFESSIONNELS

- Sensibilisation du bénévole "visiteur" à l'écoute du public fragile et/ou âgé

36 - INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

- Accompagnement à l'ingénierie pédagogique

39 - INFORMATIONS ANNEXES

- Construction de formations sur mesure
- Modalités d'inscription
- Bulletin d'inscription
- Conditions générales de vente
- Règlement intérieur



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Chantal BARDIN, Présidente ALPES SUD FORMATION



La création d'un organisme de formation dans les domaines Sanitaire et Médico-Social était une nécessité pour le secteur de l'aide à domicile dans les territoires des Alpes du Sud.

Cet organisme permet d'accueillir et orienter un public adulte, salarié ou demandeur d'emploi ainsi que d'intégrer la formation à la stratégie de compétitivité des structures du champ de l'aide à la personne.

Cet organisme tient compte des souhaits d'évolution des salariés d'une part et des besoins de l'ensemble de l'économie de l'autre.

La formation professionnelle proposée permet de continuer à se former pour acquérir de nouvelles compétences, ainsi les salariés peuvent envisager une promotion sociale, voire même de changer de profession. Elle a également de nombreux objectifs comme maintenir les compétences des salariés, mais aussi permettre le retour à l'emploi et favoriser le développement des compétences.

Enfin notre organisme de formation s'efforce d'apporter des informations et des solutions simples, rapides et personnalisées à ses clients :

- En connaissant leurs attentes et leurs besoins ;
- En adaptant les programmes à ces besoins et attentes spécifiques.

Pascal LISSY, Vice-Président ALPES SUD FORMATION

Chers Amis de nos territoires des Alpes du Sud.

De tout temps, répondre aux enjeux du recrutement, de la professionnalisation, de la fidélisation des salariés a constitué une des préoccupations majeures pour les structures d'aide à domicile.

Au fil du temps des réponses se sont construites et de grands progrès ont été accomplis. Aujourd'hui dans un environnement en grande mutation la nécessité d'encore améliorer l'offre

de formation, la rendre toujours plus attractive pour répondre toujours mieux aux besoins s'impose.

Un nouveau regard sur le grand âge est indispensable. Les perspectives démographiques nous dictent de nouvelles exigences pour répondre aux défis du vieillissement.

C'est le pari que nous osons relever avec cet organisme de formation commun à nos territoires des Alpes du Sud.

Partageons déjà cette fierté et cette volonté originale d'aller de l'avant.

Un pari n'est jamais gagné à l'avance. C'est le rendez-vous que nous vous donnons. C'est seulement ensemble, rassemblés autour des convictions qui ont forgé l'identité et les spécificités du secteur de l'aide à domicile.

es Alpes du Sud de s'emparer de ce défi pour apporter notre pierre à l'édifice du plan national pour les métiers de nos filières professionnelles que chacun appelle de ses vœux.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

L'ÉQUIPE



Valérie DEPRAD

- Co-Directrice
- Référente Alpes de Haute-Provence



Christophe ALOISIO

- Co-Directeur
- Référent Hautes-Alpes



Diane VANTALON-MENDEZ

- Responsable Pédagogique et de Développement
- Référente Handicap

Valérie CHAUVET

- En tant qu'organisme de formation habilité par l'INRS à dispenser la formation PRAP 2S
- Psychomotricienne
- PRAP 2S

Christophe ORJUBIN

- Responsable SAAD
- Métier, Ergonomie, PSC1, SST, APS-ASD

Edwige RAYON

- Aide Médico-Psychologie / Monitrice-Educatrice
- Entretien du cadre de vie ; sexualité de la personne âgée...

Christophe ROSANVALLON

- Coach / Préparateur mental / Animateur / Réalisateur
- Gestion des émotions et du stress, Bien-être au travail, Management, Animation de réunion...

Virginie TESTU

- Gestion administrative et bureautique

Cyril THURLURE

- Infirmier Diplômé d'Etat
- Aide à la toilette

Association OZWILLO

- Protection des données



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

FORMATIONS SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020
SIRET 850.353.798.00018
www.alpes-sud-formations.fr



Les bases du métier d'aide à domicile

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile nouvellement embauché en CDI ou en CDD de longue durée, au sein d'une structure d'aide à domicile.



Des salariés administratifs peuvent assister, de manière exceptionnelle, à ce type de formation.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur une journée, soit 7 heures de formation



Uniquement Intra-entreprise
(8 à 12 participants)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board et projection, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Christophe ORJUBIN

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



Expérimenter son rôle de professionnel et ses limites



Identifier la déontologie et les bonnes pratiques du métier d'aide à domicile



D'utiliser les outils professionnels mis à sa disposition



Appliquer les modalités d'organisation du temps de travail et celles liées aux déplacements professionnels



Maîtriser les principes de l'économie d'effort et les bases de l'ergonomie

Contenu (adaptable à vos besoins)



Présentation des métiers de l'aide a domicile



Déontologie et bonnes pratiques



Les outils professionnels



La réglementation du secteur



L'économie d'effort

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



L'entretien du cadre de vie

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile nouvellement embauché en CDI ou en CDD de longue durée, au sein d'une structure d'aide à domicile.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur 2 journées, soit 14 heures de formation



Groupe de 8 à 12 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board et projection, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Edwige RAYON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
100€/stagiaire/jour, soit
200€

REPAS OFFERTS

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène



Organiser son travail



Appliquer les procédures techniques correspondantes



Nommer les produits à utiliser en fonction des supports



Entretien du matériel



Appliquer les techniques d'entretien et de rangement du linge

Contenu (adaptable à vos besoins)



Travailler en sécurité et prévenir les risques domestiques



L'organisation du travail



Procédures techniques d'entretien du logement



Entretien et dépannages simples



Entretien du linge



Repassage, pliage et réparation du linge

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

L'ergonomie dans le métier d'aide à domicile

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile récemment embauché en CDI ou en CDD de longue durée, au sein d'une structure d'aide à domicile

PREREQUIS



Tenue adaptée pour pouvoir manipuler du matériel de manière « confortable »

MODALITES



La formation se déroule sur 12 heures soit deux journées de formation



Groupes de 8 à 12 participants.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board et projection, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation avec et sans matériel, échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Christophe ORJUBIN

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :

100€/stagiaire/jour, soit
200€

REPAS OFFERTS

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



Définir l'anatomie et la physiologie du corps et ses limites



Lister les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



Identifier les risques à domicile, de façon à les éviter



Mobiliser une personne aidée avec ou sans matériel de transfert

Contenu (adaptable à vos besoins)



L'anatomie et la physiologie du corps humain



Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort les outils professionnels



Apprendre à reconnaître les risques à domicile



Mobilisation d'une personne avec ou sans matériel

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



L'aide à la toilette

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile, souhaitant évoluer au sein du métier.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur une journée, soit 7 heures de formation



Groupes de 8 à 14 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec projection et paper-board, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Cyril THURLURE

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 100€/stagiaire

REPAS OFFERT

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



Lister les principes de bases à respecter lors de l'aide à la toilette



Réaliser une aide à la toilette dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité



D'identifier les signes d'alerte d'une dégradation de l'état de santé du client et prévenir la personne concernée



D'utiliser les différents matériels médicaux mis à disposition au domicile

Contenu (adaptable à vos besoins)



Elaboration d'une fiche technique pour l'aide à la toilette au lavabo



La toilette au lit



Verticalisateur et lève-malade



Le refus de soin



Aide à la toilette : limites de compétences

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



NOUVEAUTÉ

Vie affective et sexualité de la personne âgée à domicile

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile auprès de personnes âgées.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur 14 heures, soit deux journées de formation



Groupes de 8 à 12 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Edwige RAYON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
100€/stagiaire/jour, soit
200€

REPAS OFFERT

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :



Grâce à des apports théoriques, d'identifier les représentations sociales en lien avec le thème ;



Dans le cadre d'échanges professionnels, de discuter de l'approche psychologique du sujet ;



De décrire les évolutions physiologiques et physiques liées à la vie affective et à la sexualité ;



D'adapter sa posture professionnelle de façon à préserver l'intimité des personnes à leur domicile.

Contenu (adaptable à vos besoins)



Les représentations sociales



Approche psychologique



Approche physiologique et physique



La répercussion sur le vécu des professionnels

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

10



Les pathologies neurodégénératives

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile auprès de personnes pouvant être atteints de pathologies neurodégénératives.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur 14 heures, soit deux journées de formation



Groupes de 8 à 12 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Edwige RAYON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
100€/stagiaire/jour, soit
200€

REPAS OFFERT



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



Nommer les différentes pathologies neurodégénératives



Identifier vers quel professionnel s'orienter, travailler en équipe et en réseau



Détecter les symptômes des personnes atteintes de ces pathologies et les difficultés de leurs aidants



Maîtriser les bonnes pratiques professionnelles face à ce type de pathologie et les droits des usagers

Contenu (adaptable à vos besoins)



Les pathologies neurodégénératives



Les personnes atteintes de pathologies neurodégénératives et leurs aidants



Les droits des usagers



La boîte à outils de l'aidant

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Connaissance des publics

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile, souhaitant mieux connaître les publics rencontrés à domicile.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur une journée, soit 7 heures de formation



Groupe de 8 à 12 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board et projection, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Edwige RAYON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 100€/stagiaire

REPAS OFFERT

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



Distinguer les différents publics rencontrés à domicile.



Appréhender les différences entre ces différents publics.



Adapter ses interventions en fonction des types de publics.



Citer les dispositifs financiers et la réglementation.

Contenu (adaptable à vos besoins)



Les différents publics rencontrés à domicile



Interventions spécifiques

- La personne âgée
- La personne handicapée
- L'enfant



Les dispositifs financiers et la réglementation

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Alimentation et préparation des repas

PUBLIC VISE



Tout salarié intervenant à domicile, souhaitant en savoir plus sur l'alimentation et la préparation des repas.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur une journée, soit 7 heures de formation



Groupe de 8 à 12 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board et projection, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Edwige RAYON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 100€/stagiaire

REPAS OFFERT

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :



Echanger sur l'alimentation dans la culture



Associer chaque groupe alimentaire à son rôle et sa fonction



Associer les apports nutritionnels aux différentes populations évoquées



Citer les éléments liés à la préparation des repas

Contenu (adaptable à vos besoins)



L'alimentation et la culture



Les groupes alimentaires



Les apports nutritionnels



La préparation des repas

- **Techniques de préparation**
- **Hygiène et sécurité dans la préparation des repas**

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Aide et soin
à domicile



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020
SIRET 850.353.798.00018
www.alpes-sud-formations.fr



Prévention et Secours Civiques – Niveau 1 (PSC1)

PUBLIC VISE



Cette formation est ouverte à tous

PREREQUIS



Tenue adaptée pour pouvoir participer aux activités d'application de manière « confortable »

MODALITES



La formation se déroule sur une journée, soit 8 heures de formation



Groupes de 8 à 10 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle avec paper-board, projection et matériel de secourisme, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Christophe ORJUBIN

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 100€/stagiaire
REPAS OFFERT

Objectifs



La formation a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur.

Contenu



Apports théoriques (Alertes, Hémorragies, ...)



Techniques (Compressions thoraciques, PLS,...)



Matériel (Défibrillateur Automatisé Externe)

Suivi / Evaluation



A l'issue de la formation, un certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007, est délivré aux stagiaires qui ont :

- participé à toutes les phases de la formation ;
- fait réaliser ou réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret).

Pour garder le bénéfice du certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1, aucune formation continue n'est obligatoire. Néanmoins, celle-ci est vivement conseillée.



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue

Dates



A définir en fonction des besoins de la structure employeur.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

PUBLIC VISE

-  Tout personnel du secteur sanitaire et social.

PREREQUIS

-  Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES

-  La formation se déroule sur 21h, soit 3 jours (2 jours consécutifs + 1 jour)
-  Groupes de 6 à 10 participants maximum autorisé par l'INRS

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

-  Séance de formation en salle et en chambre reconstituée, documentations diverses remise aux stagiaires, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR

-  CHAUVET Valérie, psychomotricienne, en tant qu'organisme de formation habilité par l'INRS à dispenser la formation PRAP 2S



TARIFS (TVA NON APPLICABLE)

-  Intra : nous consulter
-  Inter : 126€/jour/stagiaire soit **378€**/stagiaire

REPAS OFFERTS

Objectifs

- La formation d'Acteur PRAP 2S vise à rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique au travail auxquels il est exposé. Il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite.
- Il améliore sa maîtrise des transferts et de mobilisations des personnes avec ou sans matériels.

Contenu

-  **Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure**
-  **Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure**
-  **Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort**
-  **Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi**

Suivi / Evaluation

-  Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation ; Feuille d'émargement pour contrôle de la présence
-  Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle, et épreuve certifiante
-  Remise des aide-mémoire Acteur PRAP
-  Remise d'une attestation de suivi de formation pour les stagiaires n'ayant pas obtenu le certificat Acteur PRAP, mais ayant suivi la totalité de la formation.
-  Remise d'une attestation à l'issue de la formation
-  Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue

Dates

-  A définir pour 2020

PUBLIC VISE



Tout personnel intervenant à domicile

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur 21h, soit 3 jours (2 jours consécutifs + 1 jour)



Groupes de 10 participants maximum.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Séance de formation en salle ou à l'extérieur matériel de secourisme, documentations diverses remise aux stagiaires, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR



Christophe ORJUBIN
(Formateur certifié par l'INRS)



Habilitation INRS : 1481810/2020/APS-ASD-01/O/07

TARIFS (TVA NON APPLICABLE)



Intra : 840€/ jour soit
2520€



Inter : 126€/jour/stagiaire
soit 378€/stagiaire

REPAS OFFERTS

Objectifs

- La formation d'Acteur Prévention Secours vise à rendre tout intervenant à domicile capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Il peut proposer des améliorations de ses différentes situations de travail visant à répondre aux besoins techniques, organisationnels et humains et à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite.
- Il est également en mesure de développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

Contenu indicatif de la formation



Connaître son rôle d'acteur de prévention, la réglementation



Identifier des situations dangereuses, les risques du métier



Analyser les situations professionnelles à risque liées à l'activité physique



Agir et réagir face à une situation de travail dangereuse



Communication et contexte relationnel



Informar la hiérarchie, la personne aidée et l'entourage familial



Intervenir face à une situation d'accident : les premiers secours

Suivi / Evaluation



Remise du programme de formation au stagiaire, à son arrivée en formation



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise des aide-mémoire SST



Remise d'une attestation de suivi de formation pour les stagiaires n'ayant pas obtenu le certificat APS-ASD, mais ayant suivi la totalité de la formation.



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue

Dates



Intra : A définir en fonction des besoins de la structure employeur.

FORMATIONS « COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES »



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Les clefs de la confiance en soi

PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Tenue confortable pour être à l'aise lors des exercices sur tapis de sol.

MODALITES



La formation se déroule 1 journée, soit 7h de formation.



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Utilisation de l'outil vidéo, média training. Relaxation.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 150€/stagiaire
REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ☉ Coordonner ses mouvements contradictoires
- ☉ Trouver les pistes d'amélioration sur son comportement sociale et familial.
- ☉ Tester l'impact positif de la préparation technique sur le travail et indirectement sur le mental.
- ☉ S'interroger sur la bienveillance.

Contenu (adaptable à vos besoins)



Compréhension des mécanismes de la peur.



Y croire pour réussir ! Mobiliser toutes ses connections énergisantes.



Utilisation de l'outil audiovisuel pour s'approprier son image valorisante.



S'appuyer sur des compétences techniques pour se rassurer : la réussite aime l'effort !



Se fixer des objectifs atteignables !

SUIVI / EVALUATION



Identifier ses progrès à effectuer.



Affirmer sa « reprogrammation » (se faire des promesses)



Débriefing individuel et de groupe.



Conclusion du formateur



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



NOUVEAUTÉ

Gestion du stress et intelligence émotionnelle

PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Pas de pré-requis pour cette formation.

MODALITES



La formation se déroule sur 21 heures, soit 3 jours de formation



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Utilisation de l'outil vidéo, média training. Relaxation.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
150€/stagiaire/jour, soit
450€

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 Développer au quotidien ses capacités à dompter son stress.
- 🎯 Analyser les mécanismes internes qui génèrent du stress et des craintes paralysantes.
- 🎯 Appliquer les meilleures méthodes cognitives pour reprendre la main sur son cerveau.
- 🎯 Anticiper sur les futures périodes anxieuses pour développer des postures préventives.

CONTENU (ADAPTABLE A VOS BESOINS)



Le stress : mécanismes, effets paralysant, comment lutter.



Les mécanismes du sommeil.



Communiquer sans violence.



La cohérence cardiaque.



S'adapter à la situation.

SUIVI / EVALUATION



Pendant la formation : expérimentation directes des exercices (respiration, visionnage de vidéos) avec contrôles et modifications.



Auto évaluation continue et en groupe.



Evaluation des stagiaires par le formateur en fin de formation



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



NOUVEAUTÉ

Devenir un orateur convaincant

PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Pas de pré-requis pour cette formation.

MODALITES



La formation se déroule sur 14 heures, soit 2 jours de formation



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Travaux d'écriture, « mise en scène » de son meilleur soi-même.



Utilisation de l'outil vidéo, média training

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
150€/stagiaire/jour, soit
300€

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 Développer une communication positive optimale grâce aux techniques et méthodes de l'Art oratoire.
- 🎯 D'échanger avec aisance en toutes situations de manière convaincante et fertile.
- 🎯 Développer sa position de leadership par une communication efficace et interactive.
- 🎯 D'améliorer ses travaux d'écriture pour construire sa crédibilité face à un auditoire. Partager ses convictions.

CONTENU (ADAPTABLE A VOS BESOINS)



Les fondamentaux de l'expression orale



La déontologie des orateurs



Adapter son style d'orateur à sa personnalité



Gérer ses émotions



Gestion d'équipe et parole partagée



La culture de l'improvisation

SUIVI / EVALUATION



Pendant la formation : expérimentation directes des exercices (respiration, visionnage de vidéos) avec contrôles et modifications.



Auto évaluation continue et en groupe.



Evaluation des stagiaires par le formateur en fin de formation



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Pas de pré-requis pour cette formation.

MODALITES



La formation se déroule sur 7 heures, soit 1 jour de formation



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Recherche de sa propre image et techniques théâtrale pour améliorer sa manière de vivre au milieu des autres.



Utilisation de l'outil vidéo, média training.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 150€/stagiaire

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 D'augmenter sa force de conviction et d'attraction
- 🎯 De marquer ses différences par son charisme auprès de ses collaborateurs.
- 🎯 D'incarner ses idées par sa crédibilité face à un auditoire.
- 🎯 De garder la « tête haute » en toutes circonstances !

CONTENU (ADAPTABLE A VOS BESOINS)



Analyse des mécanismes d'amélioration de ses performances.



Présentation des techniques d'écriture d'un discours : mes croyances, mes valeurs, mon identité révélées.



« S'évaluer pour évoluer » : prendre le temps de construire son image en s'appuyant sur les capacités du cerveau.



Les outils professionnels pour développer sa « présence »

SUIVI / EVALUATION



Pendant la formation : expérimentation directes des exercices (respiration, visionnage de vidéos) avec contrôles et modifications.



Auto évaluation continue et en groupe.



Evaluation des stagiaires par le formateur en fin de formation



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Pas de pré-requis pour cette formation.

MODALITES



La formation se déroule sur 10 heures, soit 1,5 jours de formation



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Recherche de la cohésion pour développer l'harmonie par des échanges guidés.



Jeux de rôles en médiation



Utilisation de l'outil vidéo, média training.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 225€/stagiaire

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 De résoudre méthodiquement les situations de tensions.
- 🎯 D'appliquer les techniques de résolutions modernes des conflits pour entraîner ses collaborateurs vers la réussite.
- 🎯 De proposer des alternatives fertiles en cas de récurrences.
- 🎯 De manager en incarnant un rôle de médiateur.

CONTENU (ADAPTABLE A VOS BESOINS)



Analyse des mécanismes des tensions humaines.



Présentation de la technique alternative de la « métacommunication ». La bonne distance.



« Anticiper avant la dégradation » : Apaiser grâce aux pouvoirs extraordinaires du cerveau



Les outils professionnels pour développer sa capacité de gérer les conflits.

SUIVI / EVALUATION



Pendant la formation : expérimentation directes des exercices (respiration, visionnage de vidéos) avec contrôles et modifications.



Auto évaluation continue et en groupe.



Evaluation des stagiaires par le formateur en fin de formation



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Pas de pré-requis pour cette formation.

MODALITES



La formation se déroule sur 14 heures, soit 2 jours de formation



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Travaux d'identification sur le temps qui nous échappe. Jeux de rôle. Visualisation mentale.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
150€/stagiaire/jour, soit
300€

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ☉ Maitriser les lois temporelles.
- ☉ De se recentrer sur ses priorités.
- ☉ D'évaluer ce qui est « important » ou « urgent ».
- ☉ De mieux planifier son travail pour construire sa crédibilité et être plus efficient.
- ☉ De focaliser sur de nouveaux objectifs créatifs.
- ☉ De faire l'éloge de la lenteur !
- ☉ D'utiliser les outils de la priorisation.

CONTENU (ADAPTABLE A VOS BESOINS)



Les fondamentaux des notions de temporalité



Déontologie : peut-on imposer ses limites temporelles à son équipe ?



Savoir prioriser



Savoir évaluer les durées



Différencier le « temps » et la « temporalité »



Les outils de la priorisation



Optimiser son temps : les postures « économiques »

SUIVI / EVALUATION



Pendant la formation : expérimentation directes des exercices (respiration, visionnage de vidéos) avec contrôles et modifications.



Auto évaluation continue et en groupe.



Evaluation des stagiaires par le formateur en fin de formation



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Pas de pré-requis pour cette formation.

MODALITES



La formation se déroule sur 7 heures, soit 1 jour de formation



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Recherche de sa propre motivation par des techniques qui améliorent la confiance en soi.



Utilisation de l'outil vidéo, média training.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter : 150€/stagiaire

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 Stimuler sa motivation avec « proactivité ».
- 🎯 Améliorer son efficacité au travail grâce à une confiance accrue.
- 🎯 Porter les « couleurs » de son entreprise.
- 🎯 Développer au quotidien un cadre de travail optimal grâce aux techniques et méthodes de gestion d'équipe.
- 🎯 Développer sa position de leadership par une communication efficace et interactive. Resserrer l'esprit collectif.
- 🎯 Animer de manière dynamique des réunions fertiles.
- 🎯 Coordonner ses actions avec les autres cadres en priorisant les décisions prises.

CONTENU (ADAPTABLE A VOS BESOINS)



Compréhension de la posture du manager.



Analyse des freins et des réticences.



Améliorer la gestion des plannings et des priorités.



Accepter l'idée du changement positif.



Etudier les phénomènes de stress pour mieux les maîtriser.



Dynamiser ses collaborateurs (animation de groupe).



Se constituer une méthode de travail, adaptée à l'esprit de son entreprise : travail sur la charte et les fiches de poste.

SUIVI / EVALUATION



Auto évaluation continue et en groupe et évaluation des stagiaires par le formateur en fin de formation



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Cinq reflexes pour “lâcher prise”

PUBLIC VISE



Toute personne qui souhaite développer ses compétences comportementales pour une application professionnelle et/ou personnelle

PREREQUIS



Tenue confortable pour être à l'aise lors des exercices sur tapis de sol.

MODALITES



La formation se déroule 2 journées consécutives, soit 14h de formation.



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Utilisation de l'outil vidéo, média training. Relaxation.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
150€/stagiaire/jour, soit
500€

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 D'appliquer méthodes et reflexes pour faire face aux tensions professionnelles selon son profil.
- 🎯 Développer sa confiance en soi.
- 🎯 Mobiliser ses ressources individuelles.
- 🎯 Récupérer rapidement.
- 🎯 Capitaliser son savoir-faire anti-stress.

Contenu (adaptable à vos besoins)



Gérer la pression de l'instant.



Se détendre et s'apaiser.



Adapter ses réactions pour contrecarrer la pression.



Se ressourcer en milieu professionnel et en équipe (Citation Jordan)



Capitaliser ses acquis pour lâcher du lest (poids inutiles)

SUIVI / EVALUATION



Identifier ses progrès à effectuer.



Affirmer sa « reprogrammation » (se faire des promesses)



Débriefing individuel et de groupe.



Conclusion du formateur



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

FORMATIONS ADMINISTRATIVES



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Améliorer l'accueil téléphonique et physique des usagers

PUBLIC VISE



Personnel administratif étant en contact avec du public

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur 14 heures, soit deux jours de formation



Groupe de 8 à 12 personnes

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Observation des pratiques actuelles du personnel administratif, documentation remise au stagiaire, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATRICE



Virginie TESTU

TARIFS



Intra : nous contacter

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 Participer à la valorisation de l'image de la structure grâce à un accueil de qualité
- 🎯 D'accueillir les usagers avec professionnalisme
- 🎯 D'adapter son comportement face à une situation difficile

Contenu (adaptable à vos besoins)



Repérer les enjeux d'un accueil réussi



Optimiser l'organisation de l'accueil au sein de la structure



L'accueil physique des usagers



L'accueil téléphonique et ses spécificités



Prévenir et gérer les situations difficiles

SUIVI / EVALUATION



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle, échanges sur les pratiques professionnelles



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

Management de proximité : équipes pilotées, autonomes et libérées



PUBLIC VISE



Personnel administratif travaillant au sein d'une équipe.

PREREQUIS



Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES



La formation se déroule sur 21 heures, soit 3 jours de formation



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Utilisation de l'outil vidéo, média training. Relaxation.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
150€/stagiaire/jour, soit
450€

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 🎯 Mieux assumer sa fonction de coéquipier
- 🎯 Améliorer son organisation de travail

Contenu (adaptable à vos besoins)



Créer de la cohésion dans le groupe des administratifs.



Développement de ses compétences de manager.



Améliorer la gestion des plannings et des priorités.



Etudier les phénomènes de stress pour mieux les maîtriser.



Dynamiser ses collaborateurs.



Se constituer une méthode de travail, adaptée à l'esprit de son entreprise

SUIVI / EVALUATION



Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle, échanges sur les pratiques professionnelles



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Les clefs d'une animation de réunion dynamique et participative

PUBLIC VISE



Toute personne qui est amenée à animer une équipe, préparer ou participer à des réunions ou des groupes de travail

PREREQUIS



Etre conscient que les réunions réussies participent à l'évolution positive de l'entreprise



Avoir un esprit d'ouverture

MODALITES



La formation se déroule 2 journées consécutives, soit 14h de formation.



Groupes de 6 à 8 stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Formation active alternant des apports pédagogiques, des exercices pratiques d'applications (et ludiques et visuels), des autodiagnostic et des échanges avec le groupe. Auto-interpellation.



Utilisation de l'outil vidéo, média training. Relaxation.

FORMATEUR



Christophe ROSANVALLON

TARIFS



Intra : nous contacter



Inter :
150€/stagiaire/jour, soit
300€

REPAS OFFERT

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ☑ Mettre en place une méthode propice au dialogue en équipe.
- ☑ Préparer les réunions en amont.
- ☑ Rédiger l'ordre du jour
- ☑ Utiliser la méthode « TOP » pour se donner les moyens de conduire des réunions au top.

Contenu (adaptable à vos besoins)



Définition de ce qu'est une réunion.



Les nouveaux outils numériques au service des réunions actives et proactives.



La rédaction d'un ordre du jour attractif.



Les fonctions de l'animateur.



Les freins au bon fonctionnement des réunions.



Rédiger une synthèse et une conclusion.

SUIVI / EVALUATION



Auto évaluation continue et en groupe.



Tests de compréhension / Reformulation



Synthèses personnelles et expression



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de la formation



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES



A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Respect du RGPD (Formation)

PUBLIC VISE

- Personnes amenées à gérer des données personnelles.

PREREQUIS

- Pas de prérequis
- A l'issue de la 1ere demi-journée, les participants seront orientés vers l'un des deux ateliers :
 - Atelier Référent Opérationnel
 - Atelier Responsable de Traitement

MODALITES

- La formation se déroule sur 3h
- Groupe de 10 à 30 personnes

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation en salle avec projection, paper-board, cas pratiques, et échanges autour de la pratique professionnelle.

FORMATEUR

- Spécialiste en protection des données : association Ozwilllo.

TARIFS NET DE TVA

- Intra** : nous contacter
- Inter** : 135€ / stagiaire pour la **formation** + 1 **atelier** (Opérateur opérationnel ou Responsable de Traitement)

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir les bases de la Règlementation Générale sur la Protection des Données
- Définir une donnée à risque
- Lister une démarche de mise en conformité
- Estimer les risques et sa propre responsabilité vis-à-vis des bénéficiaires de services
- Résumer les risques encourus si l'on ne se met pas en conformité
- Lister les premières actions de sécurisation à mettre en œuvre, dont le choix d'un DPO

Contenu (adaptable à vos besoins)

- Découverte du RGPD** (Règlement général sur la protection des données).
- Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?**
- Les données de santé.**
- Mise en conformité et responsabilité.**
- Les contrôles de la CNIL**

Suivi / Evaluation

- Pendant la formation : échanges sur les pratiques professionnelles, quizz
- Feuille d'émargement pour contrôle de la présence
- Remise d'une attestation à l'issue de la formation
- Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue
- Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates

- A définir par zone géographique



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Respect du RGPD (Atelier Réfèrent Opérationnel)

PUBLIC VISE



Personnes amenées à gérer des données personnelles.

PREREQUIS



Avoir suivi la demi-journée de formation au respect du RGPD

MODALITES



L'atelier se déroule sur 3h, il permet de consolider la formation sur le respect du RGPD



Groupe de 8 à 10 participants, dont 2 personnes par structure.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



A partir de documents, les personnes travaillent à leur mise en conformité. Ceux qui ont un ordinateur portable, l'amènent.

FORMATEUR



Spécialiste en protection des données : association Ozwilllo.

TARIFS NET DE TVA



Intra : nous contacter



Inter : **Inter** : 135€ / stagiaire pour la **formation + 1 atelier** (Opérateur opérationnel ou Responsable de Traitement)

Objectifs

A l'issue de l'atelier pratique (Réfèrent Opérationnel), le stagiaire sera capable de :



Pré-remplir son registre des traitements



Lister les premières actions de sécurisation à mettre en œuvre



Déclarer une violation de données



Répondre à une demande de données

Contenu (adaptable à vos besoins)



Qu'est qu'un registre des traitements ?



Qu'est-ce qu'une étude d'impact ?



Remplir une fiche de traitement



Méthodologie de travail pour une première auto-évaluation



Suivi / Evaluation



Pendant l'atelier : échanges sur les pratiques professionnelles, quizz



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de l'atelier



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Réfèrent Handicap)

Dates



A définir par zone géographique



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Respect du RGPD (Atelier Responsable de Traitement)

PUBLIC VISE



Personnes amenées à gérer des données personnelles.

PREREQUIS



Avoir suivi la demi-journée de formation au respect du RGPD)

MODALITES



L'atelier se déroule sur 3h, il permet de consolider la formation sur le respect du RGPD



Groupe de 8 à 10 participants, dont 2 personnes par structure.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



A partir de documents, les personnes travaillent à leur mise en conformité. Ceux qui ont un ordinateur portable, l'amènent.

FORMATEUR



Spécialiste en protection des données : association Ozwilllo.

TARIFS NET DE TVA



Intra : nous contacter



Inter : : **Inter** : 135€ / stagiaire pour la **formation + 1 atelier** (Opérateur opérationnel ou Responsable de Traitement)

Objectifs

A l'issue de l'atelier pratique (Responsable de traitement), le stagiaire sera capable de :



Travailler avec un DPO (Délégué à la Protection des Données)



Définir un plan d'actions



Documenter l'état de sa mise en conformité



Engager les premières actions

Contenu (adaptable à vos besoins)



Comment concrètement assurer sa mise en conformité ?



Partage des éléments du plan d'action



Comment piloter le plan d'action ?



Quelle gouvernance des données ?



Relations avec ses partenaires.



Que faire en cas de contrôle de la CNIL ?

Suivi / Evaluation



Pendant l'atelier : échanges sur les pratiques professionnelles, quizz



Feuille d'émargement pour contrôle de la présence



Remise d'une attestation à l'issue de l'atelier



Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue



Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

Dates



A définir par zone géographique



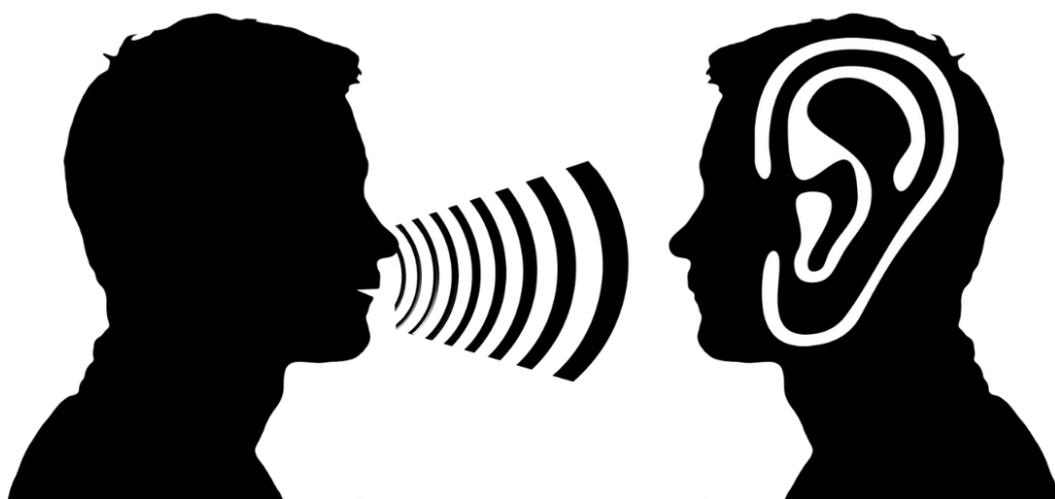
Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Sensibilisation du bénévole « visiteur » à l'écoute du public fragile/âgé



PUBLIC VISE

-  Bénévoles des associations du secteur sanitaire et social, en lien avec un public fragile et/ou âgé.

PREREQUIS

-  Pas de prérequis pour cette formation

MODALITES

-  La formation se déroule sur 10 heures, soit 1,5 jours de formation (jours non-consécutifs)
-  Groupes de 8 à 12 participants

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

-  Séance de formation en salle avec paper-board, documentation remise aux stagiaires, exposés théoriques, étude de cas concrets, mises en situation et échanges autour de la pratique.

FORMATRICE

-  Virginie TESTU

TARIFS

-  Intra : nous consulter

Repas offert

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

-  Identifier le rôle et les missions du bénévole visiteur
-  Développer les qualités nécessaires pour devenir bénévole visiteur.
-  Installer une relation avec la personne âgée, ni de simple visiteur, ni de professionnel.

Contenu (adaptable à vos besoins)

-  Le rôle et les missions du bénévole visiteur
-  Les qualités nécessaires du bénévole visiteur : disponibilité, aptitude à communiquer, qualité d'écoute, savoir faire preuve d'empathie
-  Travail d'application

SUIVI / EVALUATION

-  Pendant la formation : étude de cas, mise en situation professionnelle, échanges sur les pratiques professionnelles
-  Feuille d'émergence pour contrôle de la présence
-  Remise d'une attestation à l'issue de la formation
-  Questionnaire satisfaction remis à chaque stagiaire, dans un processus d'amélioration continue
-  Adaptation possible du parcours (à voir avec notre Référente Handicap)

DATES

-  A définir en fonction des besoins de la structure.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020
SIRET 850.353.798.00018
www.alpes-sud-formations.fr

Accompagnement à l'ingénierie pédagogique



Accompagnement des Organismes Prestataires d'Actions Concourant au Développement des Compétences (*Organismes de Formation, Centres de Bilan de Compétences, Accompagnement à la VAE, Centre de Formation des Apprentis*) dans **l'élaboration**, la **construction**, la **diffusion** et **l'animation** de leurs actions de formation, tout en **respectant les exigences liées à la formation professionnelle continue**.

Nous incluons dans la liste de ces organismes :

- Les formateurs indépendants,
- Les services "formation interne" des entreprises (notamment pour la mise en place de l'AFEST ou la construction de contenus),
- Les coaches,

du moment que le parcours pédagogique créé permette d'atteindre un objectif professionnel, tel que le prévoit la définition de l'action de formation dans la **LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel**.

Le travail se fait en collaboration avec les membres de l'organisme accompagné, qui détiennent une expertise dans leur domaine respectif.

TARIFS SUR DEVIS

Elaboration :

- Procéder à l'analyse d'une demande en développement de compétences ;
- Déterminer les types d'actions à mettre en place (formation, AFEST, coaching...);
- Élaborer la progression pédagogique des actions en lien avec les objectifs visés ;
- Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques et coordonner ces différentes modalités pour un parcours cohérent et fluide ;
- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours ;



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020
SIRET 850.353.798.00018
www.alpes-sud-formations.fr

Construction :

- Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques
- Élaborer les outils d'évaluation (évaluation diagnostique, évaluation formative et évaluation sommative) ;
- Envisager les difficultés individuelles d'apprentissage de façon à y remédier ;

Diffusion :

- Élaborer un catalogue d'actions de formation ;
- Créer un site Internet de type "vitrine" et le faire vivre ;
- Utiliser les réseaux sociaux à bon escient ;

Animation :

- Animer une séance d'information collective ;
- Animer un temps de formation collectif ou individuel en collaboration avec l'organisme donneur d'ordre ;

Respect des exigences liées à la Formation Professionnelle Continue :

- Permettre à l'organisme d'inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale environnementale et professionnelle ;
- Permettre à l'organisme de maintenir son niveau d'expertise et de performance dans le domaine de la formation et dans sa spécialité ;
- Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel.



INFORMATIONS ANNEXES



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020
SIRET 850.353.798.00018
www.alpes-sud-formations.fr



Pour répondre au mieux aux besoins de votre structure en matière de formation, nous vous proposons de vous accompagner dans votre projet :

- Analyse de vos besoins et problématiques ;
- Analyse des métiers de votre structure : missions, compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être), contraintes réglementaires... ;
- Valorisation de vos ressources internes : vos collaborateurs et vous-même êtes des « experts » dans votre domaine ;
- Élaboration des contenus de formation en prenant en compte tous les éléments cités plus-haut.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr



Pour vous inscrire :

- Par le formulaire de contact disponible sur notre site Internet :
 - www.alpes-sud-formation.fr
- Par téléphone au 07-85-03-87-23
- Par courrier électronique à l'adresse contact@alpes-sud-formation.fr

- En nous renvoyant un exemplaire complété de la demande d'inscription de la page suivante par courrier postal à l'une des adresses suivantes :
 - **ALPES SUD FORMATION**
 - 4, avenue Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS.
 - 5/7, impasse de Bonne – 05000 GAP





Entreprise

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom du contact au sein de l'entreprise :

M / Mme

Téléphone du contact :

Mail du contact : @

SIRET :

Formations souhaitées

| INTITULE DE LA FORMATION | DUREE | NOMBRE DE SESSIONS SOUHAITEES | PERIODES SOUHAITEES | COUT PAR SESSION | NOMBRE DE STAGIAIRES A INSCRIRE |
|--------------------------|-------|-------------------------------|---------------------|------------------|---------------------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Fait à

Signature

Nom, prénom et qualité du signataire

Le

A renvoyer :

- Par courrier électronique à l'adresse contact@alpes-sud-formation.fr
- En nous renvoyant un exemplaire complété et signé par courrier postal à l'une des adresses suivantes :

- **ALPES SUD FORMATION**

- 4, avenue Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS.
- 5/7, impasse de Bonne – 05000 GAP

SIRET : 850 353 798 00018

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93040091804
du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État*



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

Conditions générales de vente



Préambule

ALPES SUD FORMATION, association loi 1901, immatriculée 850 353 798 000 18, dont le siège social est situé 4, avenue Demontzey 04000 DIGNE-LES-BAINS (ci-après « ALPES SUD FORMATION ») organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensateur de formation est enregistrée sous le numéro 93040091804 par le préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.). La signature par le Client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le client.

Inscription

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire

- Par le formulaire de contact disponible sur notre site Internet :
www.alpes-sud-formation.fr
- Par téléphone au 07-85-03-87-23
- Par courrier électronique à l'adresse contact@alpes-sud-formation.fr
- En nous renvoyant un exemplaire complété de la demande d'inscription présente à la fin du catalogue par courrier postal à l'une des adresses suivantes :

ALPES SUD FORMATION

- 4, avenue Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS.
- 5/7, impasse de Bonne – 05000 GAP

Annulation - Remplacement

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer ALPES SUD FORMATION par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse contact@alpes-sud-formation.fr, reçu au plus tard quinze [15] jours ouvrés avant la date de la formation.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation :
 - o 0% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation :
 - o 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation :
 - o 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

Pour les formations sur mesure, le report d'une session ne donne pas lieu à facturation des indemnités d'annulation sous la réserve d'un engagement écrit du client sur les nouvelles dates de réalisation.

ALPES SUD FORMATION se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard quinze [15] jours ouvrés avant la date prévue.

ALPES SUD FORMATION se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

ALPES SUD FORMATION se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- ✓ de refuser toute inscription ou accès à un Client qui ne serait pas à jour de ses paiements ;
- ✓ d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

Tarifs - Paiement

Tous les tarifs sont indiqués nets de taxes.

Nos tarifs comprennent la formation, la fourniture du matériel technique, la documentation pédagogique remise pendant la formation, les fichiers électroniques mis à disposition le cas échéant.

Le règlement du prix de la formation s'effectue par chèque à l'ordre de ALPES SUD FORMATION.

Le paiement sera dû à réception de la facture

En cas de paiement effectué par un OFCO, le dossier de prise en charge par votre OFCO doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si ALPES SUD FORMATION n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OFPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points.

Application d'une indemnité forfaitaire de 40 € en cas de retard de paiement (Articles L. 441-3, L.441-4 et L.441-6 du code de commerce) en sus des pénalités de retard à défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Client deviendra immédiatement exigible.

Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze) % du montant des sommes exigibles.

Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ALPES SUD FORMATION ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de ALPES SUD FORMATION ou de ses ayants droit.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

Informatique et libertés

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de ALPES SUD FORMATION.

Vous pouvez exercer, conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en vous adressant à ALPES SUD FORMATION.

Loi applicable - Attribution de compétence

Le présent accord est régi par le droit français.

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le Tribunal de Digne-Les-Bains sera seul compétent pour régler le litige.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

Règlement intérieur



Article 1 : Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participant à une action de formation organisée par ALPES SUD FORMATION. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE

Article 2 : Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.



Mise à jour : juillet 2020



ALPES SUD FORMATION – 2020

SIRET 850.353.798.00018

www.alpes-sud-formations.fr

Article 4 : Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation. Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons.

Article 5 : Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation

Article 6 : Accident

Le stagiaire victime d'un accident -survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail –ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de Sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GENERALE

Article 7 : Assiduité du stagiaire en formation

Article 7.1 : horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 7.1 : Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle Emploi, ...) de cet événement. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du Code du travail, le stagiaire –dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics–s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 7.1 : Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation. A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.



Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

Article 8 : Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse de la direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Article 9 : Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.

Article 10 : Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 11 : Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

Article 12 : Sanctions disciplinaires

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant. Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par la direction de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.



Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :

- l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire
- et/ou le financeur du stage.

Article 13 : Garanties disciplinaires

Article 13.1 : Informations du stagiaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 13.2 : Convocation pour un entretien

Lorsque la direction de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :

- il convoque le stagiaire –par lettre recommandée avec demande d' accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge–en lui indiquant l'objet de la convocation ;
- la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

Article 13.3 : Assistance possible pendant l'entretien

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, notamment le délégué du stage. Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 13.4 : Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

SECTION 4 : REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Article 14 : Organisation des élections

Dans les stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes :



- Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles sauf les détenus. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures et au plus tard 40 heures après le début du stage ;
- Le responsable de l'organisme de formation a la charge de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet de région territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.

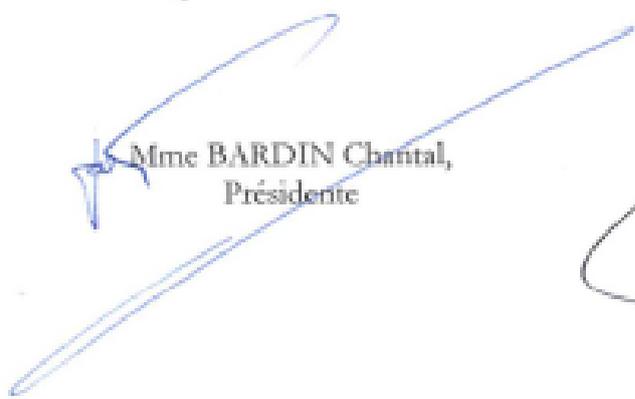
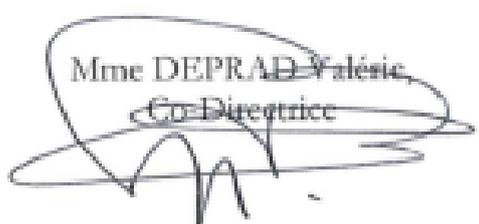
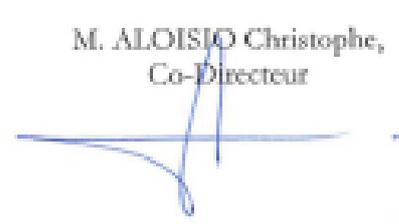
Article 15 : Durée du mandat des délégués des stagiaires

Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Article 16 : Rôle des délégués des stagiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Fait à : Digne le : 23 mai 2019.

| | |
|--|---|
|  <p>Mme BARDIN Chantal, Présidente</p> |  <p>M. LISSY Pascal, Vice-Président</p> |
|  <p>Mme DEPRAD Valérie, Co-Directrice</p> |  <p>M. ALOISIO Christophe, Co-Directeur</p> |



Qualiopi
processus certifié



LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DANS LES ALPES DU SUD



SIÈGE SOCIAL

4, AVENUE DEMONTZEY
04000 DIGNE LES BAINS

ETABLISSEMENT SECONDAIRE

5/7 IMPASSE DE BONNE
05000 GAP



contact@alpes-sud-formation.fr



www.alpes-sud-formation.fr

ALPES SUD FORMATION

OFFRE DE FORMATION
2° SEMESTRE 2020

ALPES SUD FORMATION VOUS PROPOSE :

- des formations en présentiel en Intra et en Inter ;
- des accompagnements pour former vos référents AFEST
- des formations sur mesure, construites avec vous, pour répondre aux besoins spécifiques de votre structure.

PUBLICS CONCERNÉES :

- Salariés et dirigeants du secteur privé
- Bénévoles associatifs
- Aidants non-professionnels



07-85-03-87-23